



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

PROCES VERBAL

CA 17/05/2024 à 10H

13 Présents :

Damien Malinas, président de l'ESAA,

Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA, conseillère municipale en charge de l'enseignement supérieur,

Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et technique,

Emilie Masse, professeur d'enseignement artistique, CR

Benoit Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,

Marc Simelière, conseiller municipal,

Gabrielle Chailloux, suppléante représentante des étudiant-es CR

Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,

Réjane Perret, personnalité qualifiée,

Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon,

Morgan Labar, directeur

Raphaëlle Mancini, administrateur

Emilie Cosme, Gestionnaire administrative et comptable

3 pouvoirs, 13 votants

Absent-es excusé-es :

Violaine Demaret, préfète du Vaucluse,

Ghislaine Persia, conseillère municipale,

Dalia Messara, chargée de mission enseignement supérieur et représentante de la DRAC PACA,

Frédérique Corcoral, adjointe au maire,

Monsieur LABAR prend la parole pour donner quelques informations :

- Sur le projet d'établissement, au précédent CA j'avais soumis le bilan et le projet 2024/2029 il s'agissait d'un document de travail qui serait soumis au CSP et au conseil de la vie étudiante. Il n'y a pas eu de modification substantielle à ce projet, il est représenté officiellement et dans sa forme définitive au CA
- Pour l'accréditation de l'école, dernière phase de processus d'accréditation pour les 5 années à venir.
- Nous sommes passé au CNESERAC le 25/03 à Paris, l'avis sur l'accréditation est favorable pour les 5 ans à venir.
- AU CNESER à Paris 16/04 et sur le projet, l'avis a été favorable à l'unanimité (33 votants)
- Nous pouvons collectivement nous féliciter et nous attendons désormais l'arrêté d'accréditation de la DGCA.
- La situation bâimentaire et la soutenabilité financière, soutien réaffirmé de la DRAC début juillet nous devrions recevoir l'arrêté.
- Pour les jurys de diplômes, les DNSEP 4 juin à Lambert, CR 6 et 7 juin à l'école
- DNA en art et restauration du 17 au 20 juin à Champfleury création et CR baigne pieds

Actualités d'école :

Nous avons eu la journée d'étude cyril jarton et Mylene Malberti le 7 mai.

Hier 16 mai, nous étions à saint Restitut dans la Drome pour le travail de Nicolas Daubanes qui a reçu un financement culture justice, et qui a mené un travail en lien avec la maison centrale d'Arles

Le 4 juin DNSEP création à la chartreuse nous ouvrirons une exposition nuit de juin (2^{ème} année création qui travaille avec Vera MARTYNOV, programme PAUSE, l'expo de restitution se déroulera sur 1 semaine.

Léa le bricomte et Morgan Labar seront **au congrès X ? à Lyon** la dernière semaine de juin, décoloniser les matériaux présentation du projet Amazonie, ce congrès a lieu tous les 4 ans, beaucoup de professionnels seront présents du monde la conservation du patrimoine , très positif en terme de visibilité

Partenariat SACRE 16 et 17 juillet créer avec le public et décentrer les savoirs,

2 expositions post diplôme à l'église des Cordeliers, dispositif quartet plus, pendant le festival
Mélanie Bousquet, Lucie Monty-Brunel, Joffroi Brisson participent le 28/06 « Bâtir nos murs »
durée 2 semaines.

15/07 : église des Cordeliers : inauguration du partenariat festival off et le centre culturel
taiwanais dont l'un des étudiants devrait venir faire un Workshop céramique.

Perspective à plus long terme expo à Wuhan en chine, visite qui a eu lieu en octobre 2023. Nous
avons reçu une invitation à participer à l'expo **sino française** de jeunes artistes qui va ouvrir
début septembre, Cyril Jarton coordonne le projet qui sera sur le thème bateau de Thésée (lien
cycle avec le petit palais).

Participation à la saison France BRESIL projet Amazonie nous répondrons au projet, ce sera un
coup de pouce extraordinaire pour le projet Amazonie.

Attente des retours à l'appel à projet RADAR, projet REGARD ELOIGNE avec M. Broisat et
l'université de Tokyo.

Et projet Europe créative déjà informé le CA à ce sujet.

Monsieur Labar remercie l'équipe technique et pédagogie

Monsieur Malinas remercie aussi l'équipe administrative, la direction, l'équipe technique et
pédagogique et salue les étudiants.

Approbation du PV du 07/02/24

Monsieur Malinas demande si il y a des retours

Aucune remarque.

Vote :

0 contre

0 abstention

PV approuvé

VOTE DES DELIBERATIONS

Raphaëlle Mancini prend la parole pour informer que l'on modifie l'ordre du jour, on ne présentera
pas une délibération mais une information qui découlera du rapport définitif d'ici cet été

Monsieur Malinas remercie pour ce suivi

Délibération n°1 : mise en place d'une bourse pour l'accueil d'un artiste en exil dans le cadre
du programme PAUSE

Monsieur Labar indique qu'il s'agit qu'une délibération analogue à celle de Vera Martynov il y a 1 an et demi. Pour rappel du contexte depuis 2017 le programme pause financé par le collège de France permet le financement de l'accueil d'artistes en exil en établissement supérieur ou culturel, un appel exceptionnel a été mis en place il y a quelques mois pour les artistes gazaouis, nous y avons répondu et avons reçu le dossier artistique et pédagogique pour l'artiste Mahmoud Alhaj.

Le principe de l'accueil en résidence à l'Esaa est celui d'une bourse de travail et hébergement et frais de production. Tout cela cofinancé à hauteur de 60 % par le collège de France

Raphaëlle Mancini indique ; on a transmis le Cv et le portfolio de cet artiste dans le fond de dossier

Monsieur Malinas demande : est ce qu'il y a des questions parmi les membres du CA ?

Monsieur Labar : Nous avons prolongé le programme de 6 mois pour Vera Martynov, le programme fini fin juin et nous accueillerons Mahmoud Alhaj quand celui-ci pourra arriver peut-être en juin juillet ou à la rentrée ? les 2 ne se superposeront pas mais nous continuons le programme artiste en exil

Madame Ramelly prend la parole et demande le coût ?

Madame Mancini indique que le coût est estimé à 15000 euros annuel

Monsieur Labar : cela représente en termes de présence et d'engagement dans l'école l'équivalent d'un mi-temps non pas en tant qu'enseignant mais plutôt en termes d'accompagnement, de présence, de workshop. D'un point de vue purement économique cela correspond à un peu moins d'un mi-temps chargé qui se situerait plutôt autour de 20000-25000 euros chargé

Economiquement cela reste intéressant pour l'école

Monsieur Malinas demande s'il y a d'autres questions avant de passer aux votes

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°2 : approbation du règlement de paiement des droits d'inscription à l'ESAA

Dans le cadre de l'entrée de l'école sur le logiciel TAIGA

Madame MANCINI rappelle que depuis 2019 la question de la gestion de la scolarité s'est posée en matière de contrôle d'activité, du flux. De plus, la question avait été posée depuis lors avec la dématérialisation et le fait de fixer des règles de paiement au droit d'inscription. L'objectif étant de moderniser la gestion, répondre à la question des créances (Avec la CRC on sait qu'on aura une recommandation des créances car la gestion actuelle se fait sur papier et Excel). Dès lors, on poursuit une logique d'efficience en mettant des moyens en œuvre.

Monsieur Labar a pris l'attache des ministères des services de la culture pour avoir accès à un logiciel de scolarité et de paiement.

Taïga permet l'inscription par voie dématérialisée pour les droits d'inscription en enseignement supérieur, aux concours et aux activités artistiques.

Pour le concours d'entrée on l'a éprouvé et nous avons la totalité des concours payés avant les concours ce qui représente 13760 euros et donc plus d'impayé.

Le document fixe les règles, le prépaiement : on paie avant avec les règles en matière de délais et de PJ

Monsieur Malinas indique que les questions techniques sont positives et cela va dans le sens attendu par la CRC

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°3 : droits d'inscription pour l'enseignement supérieur pour le cycle 2024-2025

Monsieur Labar indique que les tarifs sont inchangés.

Madame Mancini indique que la date de la rentrée sera à priori au 30/09 on saisira les services du cabinet pour la présence de Madame la Maire et les objectifs sont 100 % payés et 0 impayé.

L'Esaa a à ce jour environ 40000 euros de créances qui tiennent compte d'un contentieux avec un agent donc 20000 euros à peu près d'impayés d'étudiants et publics des ateliers.

Monsieur Labar insiste sur le fait qu'obtenir Taïga a été un travail de longue haleine, un important travail pour les équipes administratives, d'appropriation de l'équipe administrative car le personnel n'a pas reçu de formation donc ce fut un travail long et fastidieux et il remercie les équipes administratives.

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°4 : droits d'inscription des ateliers libres pour le cycle 2024-2025

Monsieur Labar indique qu'il s'agit d'une simplification et d'une rationalisation des tarifs.

Madame Mancini précise que les tarifs sont identiques à 2023, pour les tarifs sociaux on s'est rapproché de la CAF pour les quotients, la dégressivité en cas 2 ateliers n'est plus en vigueur mais que les tarifs restent toujours accessibles pour l'ensemble du public

7 ateliers 99 places, 14.5 heures chaque semaine, monsieur Labar a voulu une offre interne et développée avec les centres sociaux, les centres médico sociaux et institutions culturelles, un certain nombre de partenariat comme la maison paisible et le festival l'année prochaine qu'il espère,

Madame Ramelly pose une question : Est-il possible de connaître quelle est la part des participants venant d'Avignon et hors Avignon ?

Madame Mancini dit qu'on pourra lui donner les chiffres ultérieurement

Monsieur Labar dit que c'est majoritairement Avignon

Madame Ramelly : Aucune autre collectivité ne participe au financement de l'école, de ce fait cela n'est pas normal que les tarifs soient si proches hors Avignon et Avignon

Madame Mancini : on n'a pas touché les tarifs, uniquement pour les tarifs sociaux.

Monsieur Labar : pas de stage nous n'en offrons pas mais nous sommes obligés de voter les tarifs

Monsieur Malinas : pourra-t-on avoir les informations de l'année actuelle, si cela ne change rien à la structure du public ? s'il y a des effets ? Pour la non-dégressivité cela favorise la diversité du public.

Madame Herbette rappelle que cette année la dégressivité du tarif ne concerne seulement que 2 dossiers.

Monsieur Malinas indique que la diversification du public est demandée.

Madame Gagniard : on peut se réjouir de ses partenariats avec les centres sociaux, de la proximité avec la maison paisible, ce sont des partenariats novateurs pour un public particulièrement coupé du monde et de l'art et dans ces projets qui portent la ville d'Avignon en sensibilisant toute sorte de public, des efforts et des concrétisations forts de l'ESAA, on peut être sensible à cet aspect.

Monsieur Malinas : en effet c'est assez remarquable, cette dimension partenariat qui est en jeu et qui a trouvé sa ligne éditoriale.

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°5 : rapport social unique 2022

Madame Mancini rappelle les obligations de présenter au CA le RSU et présente en quelques mots la synthèse :

Au sein de l'Esaa une répartition assez stable entre les hommes et les femmes et contractuels et fonctionnaires.

On constate qu'il y a peu de mobilité professionnelle, que la pyramide des âges reste vieillissante l'âge moyen est de 54 ans pour les fonctionnaires et 45 ans pour les contractuels mais que l'Esaa investit dans les questions de santé et de prévoyance.

Le taux d'absentéisme est inférieur à la moyenne nationale et l'Esaa est sensible à la question du handicap

On prend en charge des dépenses permettant une meilleure intégration.

Monsieur Malinas demande s'il y a des questions ?

Il remercie de cet exposé de ce travail qui a été fait.

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°6 : compte de gestion 2023

Monsieur Labar indique que les 4 délibérations suivantes portent sur la situation budgétaire.

Madame Mancini présente l'état du réalisé de cette année à mi année, en décembre un budget de fonctionnement a été voté à 1 816 973€ et 29754.38€.en investissement

Monsieur Labar ajoute que la subvention DRAC 2024 est à 258 000 euros, la DRAC pérennise ce montant (188800 les années passées)

Aujourd'hui l'état du réalisé est à 819 491euros et qui représente un taux de réalisation de 45 %.

Recette 774 072 euros à venir la subvention de la DRAC évoquée, Subvention du ROB créatif, Subvention RADAR, Subvention 20000 été culturel rouvrir le monde

D'autres recettes sont à venir :

TAIWAN reçu pour couvrir un certain nombre de dépenses

Versement de la Taxe d'apprentissage, elle sera faible mais nous percevrons des sommes.

Programme France Brésil

Culture pro 30000 euros, nous attendons la décision

L'Esaa a postulé à l'aide à la mobilité internationale, le ministère de la culture et la lutte contre les violences sexistes et sexuels, tutorat ...

Fond de dossier : on trouve l'analyse de Trésorerie éditée par les experts, Monsieur Achard notre conseiller

Le compte de gestion tel qu'il est proposé, envoyé par la trésorerie doit être approuvé par le CA, il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et le total des dépenses

2023 : Dépense de fonctionnement : 1 888 583.55€

Recette : 2 287 802,59€

L'excédent est expliqué par une subvention de la DRAC de 117 800 euros versé en fin d'année dont la répartition est la suivante : 56000 pour xxxx et 42000 culture pro , 2000 c'est mon patrimoine

Investissement : excédentaire de 171 548.75 euros, la situation est positive

CRC convention mise à dispo des 2 bâtiments, l'affectation est questionnée

Délibération n°7 : compte administratif 2023

Madame Ramelly indique une coquille 2024 au lieu de 2023

Madame Mancini indique qu'elle sera corrigée

Vote :

0 contre

0 abstention

Deliberation n°8 : affectation du résultat 2023

Coquille aussi pour les dates

Affectation du résultat

Question : non

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°9 : budget supplémentaire 2024

Nous avons ajusté en fonction des 3 dernières années

Les charges du personnel, renouvellement du poste bois et volumes,

Marc Simeliere a demandé un détail des consommations en énergie et fluide, une vision en matière de fluide dans les pièces annexes

En termes d'activités pour la fin d'année y a t-il des points particuliers ?

Monsieur Labar informe que la 1ere semaine sera « habiter l'école » travailler à la fois de manière prospective, et comment on transforme ses propres outils de travail. Ce projet en place est très juste pour les étudiants car il nous oblige à repenser le travail sur le bâtiment qui en lui-même n'est pas adapté à une partie de nos activités.

Monsieur Labar rappelle que régulièrement nous avons des fuites d'eaux, la chaudière est fatiguée, bâtiment vieillissant qui n'a pas été conçu pour durer en terme architectural, qu'il faut l'ajuster à une situation relativement précaire du bâtiment de Baigne pieds.

Faire de ce travail, un travail pédagogique, cela peut le faire sur 1 voire 2 ans mais il nous faut une sécurisation sur la mise à disposition du bâtiment.

On peut répondre à une situation d'urgence mais ne cela ne résout pas la question de la durée.

Monsieur NAHOUM communique une information, un rapprochement des services pour l'enregistrement de la construction du bâtiment en indiquant qu'un dépôt des dossiers a été fait

et que nous attendons la prochaine publication du transfert de propriété entre le conseil départemental et la ville

Monsieur Labar : quand nous serons en possession de cette convention de mise à disposition, nous pourrons aussi engager les recherches de financement important pour la transformation des espaces extérieurs et le réaménagement des travaux énergétiques, nous solliciterons la préfecture pour le fond vert qui nous soutient dans ce dossier

Tout cela nous l'enclencherons quand la situation administrative nous le permettra

Monsieur Malinas demande s'il y a des questions ?

Aucune remarque.

Vote :

0 contre

0 abstention

Délibération n°10 : mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade

La CRC nous a alerté sur la nécessité en cas d'avancement de grade, de produire une délibération et de ne pas s'arrêter qu'au tableau des effectifs.

Lorsqu'on avance de grade, une délibération spécifique pour l'avancement de grade doit être rédigée et une délibération pour l'actualisation du tableau des effectifs.

Madame Mancini soumet au membre du CA : suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique et création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

Monsieur Malinas souligne le progrès et ce contrôle qui nous amène à nous améliorer

Vote :

0 contre

0 abstention

Monsieur Malinas remercie ce travail pour le personnel qui sont confortés dans leur situation

Délibération n°11 : actualisation du tableau des effectifs

Actualisation du tableau des effectifs et monsieur Labar rappelle la campagne de renouvellement des postes :

- Un poste de responsable des études et coordination de la recherches
- PEA Anglais
- PEA mi-temps en CR spécialité matériaux plastiques.
- Technicien chargé des ateliers à Champfleury, un deuxième poste devra être redéployé car il existe un réel besoin
- Un poste de chargé des ateliers éducation artistique et culturel

- Un poste de Régisseur technique

Vote :

0 contre

0 abstention

Monsieur Labar donne une précision maintenant que la délibération a été votée, un autre endroit dans les années qui arrivent et qui sera en lien avec le rapport CRC qui nous y enjoindra de le faire, c'est le renforcement de l'équipe administrative sur la partie comptable , RH, juridique, nous n'avons que 2 personnes sur toutes ces fonctions là et c'est peu , donc nous aurons peut-être besoin de revoir cela , à noter en plus que nous n'avons pas de poste de chargé de communication , de responsable pédagogique , cela représente un travail important avec des effectifs réduits. Un renfort permettra un niveau d'effcience et de confort de travail.

Monsieur BROISAT : c'est une remarque, poste technique à Baigne pied ? les espaces comme des ateliers plus ouverts, numérisation 3D ; la ressource d'un technicien pourrait permettre une autonomie des étudiants

Monsieur Labar : quand je parlais d'un 3^{ème} poste technique sur Champfleury il est tout à fait envisageable qu'il soit aussi sur le montage vidéo, cela est à discuter en CSP et avec l'ensemble des équipes pédagogique

Vous l'aviez évoqué à Champfleury dit monsieur Broisat

Non il s'agit bien de Baigne-Pieds.

Monsieur Malinas remercie Madame Gagniard pour les relations internationales qu'elle met en place, vous avez eu des Rendez-vous avec l'université d'Avignon, les choses avancent remarquablement

Délibération n°12 : sortie des biens de l'actif

Lien avec la CRC

Sur la partie investissement c'est un chantier notre inventaire n'est pas à jour historiquement au sein de l'école, la CRC nous a invité sur la question de sorties des biens de l'école

La trésorerie nous a alerté sur des biens acquis entre 2011 et 2018, il convient de les faire sortir de l'actif par délibération, vous avez les listes des biens, et la délibération nous permettra de toiletter notre logiciel comptable

Vote :

0 contre

0 abstention

Madame Gagniard : cher président Damien nous voulions te dire combien nous sommes sensibles à ce rapprochement à l'université, nous bénéficierons de tes conseils, pour plus de développement de projet scientifiques et pédagogiques et nous aurons tous tes encouragements

Monsieur Labar complète je remercie la présidence et la vice-présidence dans l'accompagnement du travail avec l'université, la semaine prochaine nous avons 3 réunions sur la recherche, création d'un master commun conjoint avec l'université sur les métiers de l'exposition (médiation et muséologie de l'université) et la 3^{ème} sur les questions de vie étudiantes

Nous pouvons nous réjouir sur cette nouvelle dynamique

Je voulais aussi ajouter et remercier tout particulièrement madame Mancini pour les délibérations, leur qualité et leur clarté et le travail que cela représente.

Monsieur NAHOUM : remercie toutes les équipes de l'école sur le travail de l'entretien des abords du quartier, une très belle initiative et des retours des habitants qui sont très contents et d'autre part vous dire combien le programme du OFF on a une très belle affiche, belle initiative, le fait que notre étudiant soit Ukrainienne me réjouit particulièrement

Monsieur Simeliere : j'invite tout le monde à participer au Kisskissbankbank, j'y ai moi-même participé

Madame Ramelly: je m'associe au remerciement sur le renforcement des partenariats , très importants pour Madame la Maire, que cela avance avec l'université au niveau du rapprochement. Elle ajoute être très optimiste sur la participation de Terre de culture 2025 et à la participation aux états généraux du mois d'avril.

Monsieur Labar : En ce qui concerne Terre de culture nous sommes en discussion avec le FRAC sud pour les cartes blanches de la ville, la collection Lambert pour une expositions des collections du frac à l'église des Célestins pour le lancement de Terre de culture.

Les délais sont très serrés mais nous y travaillons activement, nous espérons en plus de tous les autres évènements commencés, une belle dynamique pour Terre de culture dès janvier avec ces projets là

Monsieur Labar interroge Madame Chailloux étudiante, a -t-elle des éléments à nous donner ? des retours de la communauté étudiante ?

Rien à ajouter, elle indique avoir pris ses fonctions très récemment avec Lou Grégoire et qu'elles n'ont pas encore eu de demande à faire remonter au Conseil d'Administration.

Monsieur Malinas et Madame Gagniard lui indique qu'ils prendront un temps d'accueil pour elles.

Monsieur NAHOUM : j'avoue ma faiblesse, si raphaelle pouvait m'envoyer le lien de téléchargement qui expire juste le jour du conseil et que j'ai raté

Madame Mancini : Damien pouvons-nous soumettre les questions complémentaires ?

Monsieur Malinas lance l'invitation à venir de Monsieur Achard et réinsiste avec Anne Gagniard et les tarifs pour les ateliers libres Avignon et Hors Avignon.

3 points d'informations complémentaires

Sur le rapport d'activité on a pris du retard sur la formalisation suite à la CRC, on a du décaler ce calendrier et on remercie Madame la Maire de nous soutenir

2 points : dispositif très actif de cet été « rouvrir le monde » dans le cadre de l'été culturel financement par le Ministère de la Culture, 10 candidatures acceptées par la DRAC 2 à 3 semaines de résidence de travail, 1 semaine d'atelier dans une structure culturelle ou sociale avec une bourse , on craignait une baisse de crédit et nous sommes soulagés et heureux d'avoir obtenu un avis favorable sur les 10 candidatures que nous avons présentées

Madame Mancini indique qu'il s'agit de très jolis projets et donne des exemples de partenariat 2000 euros pour 2 semaines 3000 euros pour 3 semaines

Monsieur Labar ajoute nous sommes en train de travailler sur le post diplôme, nous sommes en recherche de résidence, nous allons nous rendre au Baux de Provence qui cherche à mettre en place des résidences d'artiste, ESBAN et école de la photographie, résidence conjointe entre nos 3 écoles

MIRAMAR et VOYONS VOIR à Marseille résidence annuelle, il nous invite à rentrer dans le dispositif pour l'année prochaine, exposition d'un mois, charge pour l'établissement 1500 euros, coût bénéfice intéressant, dynamique de professionnalisation tout à fait bénéfique pour l'établissement et ses diplômés

Monsieur Malinas questionne : partenariat avec des structures municipales est ce qu'il y a des partenariats avec la collection Lambert ??? Il faudrait que la collection Lambert propose à nos étudiants, elle ne favorise pas les étudiants ajoute Monsieur Labar

Monsieur Malinas propose de les rencontrer

Monsieur Labar : nous pourrions convenir d'un rendez-vous en juillet ?

Monsieur Malinas répond : parfait

Madame Gagniard informe que par rapport aux ateliers de la vie étudiante nous allons recevoir la rectrice **Madame blaise** ? Enjeu d'intégration des étudiants de l'école, des avancées sensibles dont nous pourrons faire retour et la venue **de la rectrice SRI** ? **Pas bien compris ce passage**

Madame Ramelly : la fondation Calvet dont préside statutairement Madame La Maire, organise un concours de dessin dont le thème est héro et héroïne imaginaire avec 1200 euros pour le gagnant, aucune étudiant de l'école n'a postulé

Monsieur Labar remercie du rappel et précise que les étudiants sont extrêmement sollicités sur une multiplication d'offres d'où un oubli, de plus monsieur Broisat, monsieur Labar et monsieur Leonesi sont membres du jury. Nous allons fortement remobilisés les étudiants de l'école.

Monsieur Malinas fait remarquer à Madame Chailloux qu'il s'agit d'un appel du pied auprès de vos collègues étudiants

Madame Masse remercie pour sa 1^{ère} participation au Conseil d'Administration auquel elle assiste, il est question sur la suite des études pour les étudiants qui sortent de la mention CREA et les CR ? Pour la 6^{ème} année à l'école, quel est le format de la suite ? Elle se demandait aussi, il y a pas mal d'accompagnement dans la vie des étudiants en CREA on pourrait avoir ce système là en CR par le biais de service civique ?? auprès d'institution locale Avignonnaise ou voisine ?

Monsieur Labar lui répond : Merci Emilie pour cette question, plus d'accompagnement en CREA car l'insertion professionnelle des jeunes artistes est complexe et prend du temps, pour la mention CR l'insertion est plus facile, on met moins l'accent à cet endroit-là, structuré à 80 % d'indépendants, mais la piste du service civique pourrait être poursuivie ?

Pour le post diplôme ce n'est pas une 6^{ème} année, c'est un tremplin, en plus haut lieu INCUBATEUR terme apprécié, c'est une année qui permet la transition, on a voulu ouvrir ce post diplôme au CR mais de manière très orientée sur les questions de recherche en CR et avec aussi un travail d'assistant rémunéré auprès des enseignants en ateliers CR

La 6^{ème} année c'est une candidature, un jury, il n'y a pas beaucoup de poste disponible donc c'est étonnant que des étudiants disent qu'ils seront en 6^{ème} année, ce n'est pas automatique.

Il reste un point pour la protection complémentaire

Le CDG mène une réflexion permettant aux collectivités de s'associer au futur contrat cadre. Nous avons fait tout l'état des lieux demandé par le CDG, cela n'entraîne pas de décision de notre part actuellement.

ESAA FORMATION NECESSAIRE A LA RENTREE POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLANCES SEXISTES ET SEXUELS , nous avons eu plusieurs remontées de cas. L'ensemble a été traité. C'est un point de priorité de notre école, que les conditions d'accueil soient garanties sans violences ni difficultés spécifiques.

Organismes mobilisées : EGAE , CDIFF et notre psychologue interne

Monsieur Malinas dit merci et au revoir.